Annexe II

Fiche de renseignements sur les candidats postulant à des organes créés en vertu

d’instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme

(Prière respecter le nombre de lignes indiqué dans le présent formulaire et

de le renvoyer par courrier électronique en version Word)

Nom et prénom : EWOMSAN KOKOU MAWUENA IKA KANA …………………………………….…………….

Date et lieu de naissance : 31-12-1954 KOUTOUKPA ………………………………………………….…………….

Langues de travail : FRANÇAIS …………………………………………………………….…………………………

Situation / fonction actuelle :

(5 lignes au maximum)

Directeur de la Promotion des Droits de l’Homme à la retraite, Expert en Droit de l’Homme………………….………………………………………………………………………..…………………………………………………...………………………………………………………………………………………………………………………...…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..……...………

Principales activités professionnelles[[1]](#footnote-1) :

(10 lignes au maximum)

Professeur de Philosophie de 1979 à 1992 ; Secrétaire général de l’Association des Professeurs de Philosophie du Togo (ASPPHIT) et Président de la Commission chargée des Programme de l’Enseignement de la Philosophie dans les Lycées et Collèges de 1984 à 1992 ; Directeur de la Promotion des Droits de l’Homme au Ministère des Droits de l’Homme de 1992 à 2015 ; Président de la Sous-commission VI : Droits de l’Homme, Démocratie et Paix à la Commission nationale pour l’UNESCO de 1994 à 2015 ; membre titulaire de la Commission nationale pour la Francophonie de 2004 à 2010………………………………………………………………………………...……….

………………………………...…………………………………………………………………….……………...…………………………………………………………………………………………………………………………...……………………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………..…………...

Etudes :

(5 lignes au maximum)

Etudes supérieures de Philosophie et de Sciences sociales appliquées : Licence d’enseignement de philosophie et C1 de maîtrise de philosophie comparée en 1979, C2 de maîtrise de philosophie en 1981. Formations en droits de l’Homme : cours de formation sur la technique de rédaction et de présentation des rapports initiaux et périodiques par le centre des Nations Unies pour les Droits de l’Homme. Formation des formateurs en Droits de l’Homme et citoyenneté démocratique. (Université d’Eté à l’Ecole Supérieure de Cachan, France)………………………………..

Autres activités principales dans le domaine intéressant le mandat de l’organe conventionnel auquel postule le candidat

(10 ligne au maximum)

Formateur en Droits de l’Homme, Démocratie et Paix. Expert, membre du Comité pour l’élimination de la discrimination raciale de 2006 à 20014. Communicateur à l’atelier sur « le rôle des INDH et autres mécanismes spécialisés dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l’intolérance qui y est associée », Kigali 28-29 septembre 2015. Facilitateur et Formateur des membres du Comité permanent et des fonctionnaires du Ministère des Droits de la Personne Humaine, des Affaires sociales et du Genre en charge de la rédaction et du suivi des recommandations des organes de traités et de l’EPU, à Bujumbura (Burundi), du 2 au 6 août 2016. ; Panéliste et modérateur à l’atelier sur le « rôle des institutions nationales arabes des droits de l’homme et autres mécanismes nationaux spécialisés dans la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l’intolérance qui y est associée » à Raba (Maroc) du 20 au 21 décembre 2016………………………………………... ………………………………………………………………………………………………………………………...…

Liste des publications les plus récentes du candidat dans ce domaine :

(5 ligne)

Comportements éthiques traditionnels et droits de l’Homme in Atelier de restitution des recherches sur les droits de l’homme et traditions au Togo, Commission nationale pour l’UNESCO, Lomé, IPAC, 2005 ………………………... …………………………………………………………………………………………….……………………………..…………………………………………………………………………………………………………………………...

…………………………………………………………………………………………………….................................

1. Il y a lieu de noter que les membres du Comité pour l’élimination de la discrimination raciale doivent participer chaque année à trois sessions (Avril-Mai et Novembre/Décembre, d’une durée de trois semaines et Août, d’une durée de quatre semaines). [↑](#footnote-ref-1)